

L'ÉCHO DILON


*Saint-Odilon
de-Cranbourne*

AU COEUR d'un monde de possibilités DEPUIS 1855

VOLUME 9 NUMÉRO 4

HIVER 2019

Joyeux temps des fêtes à tous!!!

**Santé, prospérité et
que du bonheur pour
la nouvelle année
2020**

Votre Conseil municipal

Prochaine
parution
Mars 2020

L'ÉCHODilon est notre bulletin trimestriel d'informations municipales, communautaires, sportives et récréatives distribué gratuitement à tous les résidents de Saint-Odilon.

Le contenu des textes est la responsabilité de chaque auteur ou organisme.

Rédaction et mise en page:

Mélissa Chrétien
Dominique Giguère

Collaboratrice:

Denise Roy

**Municipalité de Saint-
Odilon-de-Cranbourne**

111, rue Hôtel de ville
Saint-Odilon

Tél: 418-464-4801

Fax: 418-464-4800

www.saint-odilon.qc.ca

Des nouvelles de votre Municipalité



Le budget pour l'année 2020 a été adopté lundi le 2 décembre dernier. Le taux de la taxe foncière générale pour cette future année augmente de 2.5%. Il passe de 1.0914 à 1.1187. Cette augmentation est basée sur l'inflation des prix. Donc, pour une maison évaluée à 100 000 \$, cette augmentation représente un montant de 27.30\$.

Voici un résumé du budget adopté :

REVENUS	Budget 2020
DE FONCTIONNEMENT	
Taxes	1 806 048
Paiements tenant lieu de taxes	13 820
Services rendus	219 850
Impositions de droits	12 000
Amendes et pénalités	1 000
Intérêts	7 000
Autres revenus	25 000
Transfert	229 507
Total de fonctionnement	2 314 225
IMMOBILISATIONS	
Transfert (subv immo)	261 918
TOTAL REVENUS	2 576 143

DÉPENSES	
DE FONCTIONNEMENT	
Administration générale	333 557
Sécurité publique	218 725
Transport routier	936 433
Hygiène du milieu	294 260
Santé et bien-être	50 110
Aménagement, urbanisme et développement	94 275
Loisirs et culture	272 121
Frais de financement	69 345
Remboursement de la dette à long terme	210 905
Réserve financière	
Total de fonctionnement	2 479 731
IMMOBILISATIONS	
Administration générale	13 500
Sécurité publique	26 300
Transport routier	372 000
Hygiène du milieu	
Santé et bien-être	115 000
Aménagement, urbanisme et développement	12 508
Loisirs et culture	78 504
Propriétés destinées à la revente	50 000
Total immobilisation	667 812
TOTAL DÉPENSES	3 147 543
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	
Surplus accumulé affecté	
Financement	-498 400
Réserve financière et fonds réservé	-73 000
Produit de cession	
Total autres activités financières	-571 400
Surplus (déficit)	0

De plus, l'article 953.1 du Code municipal prévoit que le conseil d'une municipalité locale doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter le programme des immobilisations de la Municipalité pour les trois exercices financiers subséquents. En voici un résumé :

Plan triennal d'immobilisations

	2020	2021	2022
INVESTISSEMENT			
ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
Réfection bureau	2 500	5 000	
Chaises conseil		2 500	
TOTAL	2 500	7 500	0
SÉCURITÉ PUBLIC			
Salle d'entraînement	26 300		
TOTAL	26 300	0	0
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE			
Ascenseur CCL	111 706		
Gycleur		200 000	
Aménagement rampe handicapée			15 000
TOTAL	111 706	200 000	15 000
TRANSPORT ROUTIER			
Rue Commerciale	4 000		
Bordure rue Bélair	50 000		
Camion lourd			250 000
Équipement déneigement	10 000		
Pavage divers	100 000	250 000	300 000
Raccordement et finition rue des Cerisiers	40 000	15 000	20 000
TOTAL	204 000	265 000	570 000
HYGIÈNE DU MILIEU			
Tour d'eau	44 000		

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DEVELOPPEMENT

Fibre optique	12 508	12 508	12 508
Prolongement rue	65 000		
Pancartes			10 000
TOTAL	77 508	12 508	22 508

LOISIRS ET CULTURE

Fonds structurants	20 100		
Parc des Générations	8 652		
Parc des aînés	49 852		
Mobilier salle communautaire		25 000	
Toiture Hôtel-de-Ville	25 000		
TOTAL	103 604	25 000	0
Propriétés destinées à la revente	50 000		

TOTAL	575 618	510 008	607 508
--------------	----------------	----------------	----------------

MODE DE FINANCEMENT**Subvention**

PRIMADA (Parc des aînés)	38 992		
Horizon des aînés		25 000	
Fonds structurants (Parc des Générations)	6 449		
TECQ	194 000	250 000	300 000
Programme d'assistance financière aux entreprises en matière d'activités physiques	21 387		

Autres

Emprunt	220 201	200 000	250 000
Affectation fonds réservés	68 000		
Budget	26 589	35 008	57 508

TOTAL	575 618	510 008	607 508
--------------	----------------	----------------	----------------

Renouvellement de la convention collective entre la municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne et ses employés.

Saint-Odilon-de-Cranbourne, le 13 décembre 2019 – La municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne et ses employés affiliés au Syndicat canadien de la fonction publique, section



locale 5270, ont procédé au renouvellement de leur convention collective.

La municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne et ses employés viennent de renouveler leur convention collective pour une période de 5 ans, soit du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2024. Les négociations ont eu lieu à l'automne 2019 et les

parties ont procédé à la signature de leur nouvelle convention collective le 12 décembre dernier suite à un vote unanime tant de la partie patronale que de la partie syndicale quant au nouveau contrat de travail. La convention collective en vigueur se terminait le 31 décembre 2019 et les parties souhaitaient s'entendre avant l'échéance de celle-ci. La municipalité a été accompagnée dans l'ensemble de la démarche par Monsieur Marc-André Paré, consultant en ressources humaines.

« Je tiens à souligner le bon déroulement des négociations et la vision commune des parties de convenir d'une nouvelle convention comprenant des conditions intéressantes dans une optique d'attraction et de rétention de nos employés, mais aussi en tenant compte des finances de la municipalité. Nous en sommes arrivés à un résultat gagnant pour tous et nous sommes très fiers de cette conclusion » a indiqué Madame Denise Roy, mairesse de la municipalité.

Source :

*Municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne
418 464-4801 info@saint-odilon.qc.ca*

Sur la photo : Marc-André Paré, consultant RH de la municipalité, France Pitre, conseillère SCFP, Yvan Poulin, président section locale 5270, Denise Roy, mairesse, Lynda Poulin, conseillère municipale et Dominique Giguère, directrice générale et secrétaire-trésorière.



AVIS

CHANGEMENT DE PROCÉDURE **VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES**

À la séance du 3 décembre dernier, le conseil municipal a voté un changement au niveau de la tolérance pour le non-paiement des taxes.

En fait, le Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1) prévoit que les municipalités ont le droit de vendre une propriété si les taxes municipales ou scolaires n'ont pas été payées. Présentement, la Municipalité acceptait un délai de 3 ans avant d'entamer des procédures.

Nous remarquons, depuis quelques années, une tendance à la hausse du montant des taxes en retard et il est important, voir essentiel, de diminuer ce montant. En plus d'être difficile pour le citoyen accumulant 3 ans de taxes en retard à payer, la Municipalité voit ses liquidités affectées.

Il a donc été décidé de diminuer le délai de vente pour non-paiement de taxes de trois à deux ans et ce, à partir de l'année financière 2020. Donc, en 2020, une propriété pourra être vendue pour non-paiement de taxes pour les montants dus de 2018 et 2019.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à communiquer au bureau municipal (418-464-4801).



SAVIEZ-VOUS QUE....

L'ÉVALUATION FONCIÈRE

À quoi sert l'évaluation foncière ?

Le déneigement, les sports et loisirs, la collecte des matières résiduelles, les services policiers, l'épuration des eaux : autant de services dont le citoyen bénéficie avantageusement. Les coûts reliés à ces services publics sont partagés par le biais du compte de taxes municipales, qui est basé sur l'évaluation foncière des propriétés.

La taxe foncière contribue ainsi à maintenir et à améliorer la qualité de vie. Elle est établie à partir de l'évaluation de l'ensemble des propriétés.

La valeur de chaque immeuble est inscrite au rôle d'évaluation de la municipalité. C'est le Service de l'évaluation qui prépare les rôles d'évaluation pour les 10 municipalités du territoire de la MRC Robert-Cliche.

Qu'est-ce que le rôle d'évaluation foncière ?

C'est l'inventaire de toutes les propriétés d'un territoire, indiquant leur quantité, leurs caractéristiques et la valeur de chacune. Il inclut toutes les propriétés résidentielles, commerciales, industrielles, institutionnelles et agricoles.

Le rôle est disponible pour consultation au bureau de la municipalité et au bureau du Service de l'évaluation foncière à la MRC.

Comment est établie la valeur de ma propriété ?

L'évaluation de la propriété reflète sa valeur marchande à une date de référence donnée. La valeur marchande, c'est le prix de vente le plus probable sur un marché libre et ouvert à la concurrence.

L'évaluateur peut utiliser trois méthodes : la comparaison, le coût et le revenu.

La méthode de comparaison : Elle vise à déterminer le prix de vente le plus probable d'une propriété en la comparant à d'autres du même type qui ont été vendues.

La méthode du coût : Elle vise à déterminer le prix de vente le plus probable d'une propriété en additionnant la valeur du terrain de la propriété au coût déprécié du bâtiment. Ce coût est obtenu en soustrayant la dépréciation du coût de remplacement à neuf du bâtiment qui inclut la main-d'oeuvre et les matériaux.

La méthode du revenu (secteur non résidentiel) : Elle vise à déterminer le prix de vente le plus probable d'une propriété en actualisant ses revenus nets d'exploitation annuels normalisés à un taux découlant du marché d'immeubles du même type qui ont été vendus.

Ma propriété doit-elle être visitée ?

L'évaluateur doit s'assurer au moins tous les neuf ans de l'exactitude des données en sa possession concernant votre propriété. Pour ce faire, il se peut qu'une visite de votre propriété soit requise.

Par ailleurs, une propriété est généralement visitée par un technicien ou un évaluateur lorsqu'un permis de construction a été demandé afin d'y effectuer des travaux de rénovation.

La Loi sur la fiscalité municipale autorise l'évaluateur ou son représentant à avoir accès à votre propriété entre 8 h et 21 h du lundi au samedi, sauf un jour férié. Dans tous les cas, le personnel du Service est soucieux de respecter votre intimité en réduisant au strict minimum leurs déplacements à l'intérieur de votre domicile.

Si l'évaluateur n'est pas passé récemment, cela signifie que la propriété a été évaluée en comparant ses caractéristiques inscrites à sa « fiche technique » à celles des propriétés comparables vendues dans votre secteur.

Qu'arrive-t-il lorsque j'effectue des rénovations ?

Certaines rénovations ou améliorations ne feront pas augmenter nécessairement la valeur de la propriété d'un montant égal à leur coût. Exemple : la rénovation du sous-sol qui coûte 10 000 \$ ne fera pas augmenter automatiquement de 10 000 \$ la valeur de la propriété.

Les travaux d'entretien régulier, comme la réfection du toit ou de l'entrée de garage, la peinture ou le changement d'un tapis, ne font pas augmenter l'évaluation de la propriété.

Comment former une requête au Tribunal administratif du Québec ?

Si une divergence d'opinions subsiste suite à la réponse de l'évaluateur à la demande de révision, le citoyen peut exercer un recours devant la Section des affaires immobilières du Tribunal administratif du Québec. Pour ce faire, une requête doit être déposée au secrétariat du Tribunal administratif du Québec ou dans tout greffe de la Cour du Québec.

Pour tout renseignement ou pour déposer une demande de révision, communiquez avec le bureau régional du Service de l'évaluation de la MRC Robert-Cliche.

CALENDRIER CONSEIL 2020

Lors de la séance du 4 novembre 2019, le Conseil a adopté le calendrier des séances du conseil municipal pour l'année 2020.

Ces séances débuteront à 20h et se tiendront aux dates suivantes :

13 janvier	10 février
9 mars	6 avril
4 mai	8 juin
6 juillet	10 août
14 septembre	5 octobre
9 novembre	7 décembre

Bienvenue à tous !

TRAPPAGE SECTEUR URBAIN



Suite à un malheureux évènement dans les bois près de l'OTJ, nous vous rappelons qu'il est important d'obtenir l'autorisation au préalable du propriétaire avant toutes activités de trappage sur les terrains ne vous appartenant pas.



De plus, votre collaboration est demandée pour éviter ce secteur pour pratiquer le trappage. Des enfants peuvent aller y jouer et, en plus de blesser des animaux domestiques, un enfant pourrait donc être blessé.

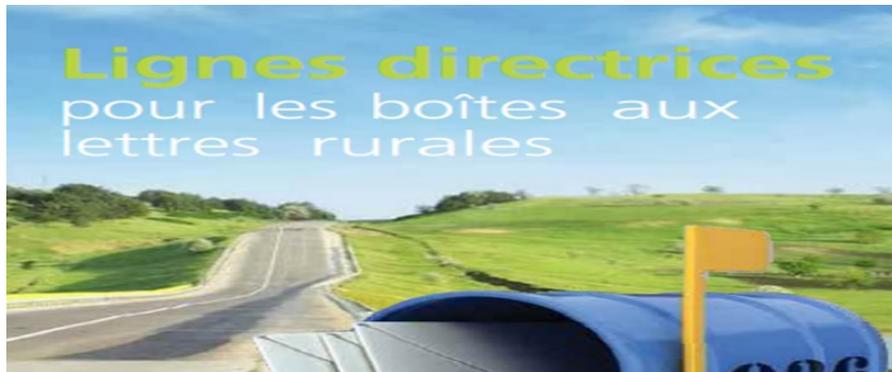
Plomb dans l'eau potable

Suite à un article du journal de La Presse, la Municipalité tient à rassurer sa population. Une analyse non-conforme sur le plomb dans l'eau a été prélevée le 14 août 2018 dans un bâtiment non résidentiel. La Municipalité s'est assurée que cette non-conformité ne résultait pas de son réseau, mais bien de la conduite du propriétaire. La Municipalité a un plan qu'elle doit obligatoirement suivre pour s'assurer de tester l'eau des plus anciens bâtiments aux plus récents (Règlement sur la qualité de l'eau potable Q.2 R.40). Aucune autre analyse hors norme n'a été signalée. Toutes les analyses sont situées sous 0.002 milligramme/litre, soit la norme.



LAPRESSE.CA

Plomb dans l'eau: des cas «hors normes» dans 120 villes



Spécifications :

- Lorsque vous choisissez une boîte aux lettres rurale, assurez-vous qu'elle est suffisamment solide pour supporter le poids des lettres et des colis et qu'elle est à l'épreuve des intempéries.
- Une boîte aux lettres rectangulaire doit présenter une ouverture d'au moins 17,5 cm (7") de largeur et de hauteur et un espace intérieur d'au moins 45 cm (18") de profondeur.
- Une boîte aux lettres cylindrique doit présenter une ouverture d'au moins 25 cm (10") de diamètre et un espace intérieur d'au moins 45 cm (18") de profondeur.
- La partie inférieure de la boîte doit être à au moins 100 cm au-dessus de la chaussée et préférentiellement située à 107 cm - 114 cm (42"-45") au-dessus du sol et ne doit pas obstruer l'accès aux autres boîtes près de celle-ci.
- Les boîtes aux lettres doivent avoir une porte située à l'avant, munie d'une poignée, d'une saillie ou d'un rebord résistant. Elles doivent demeurer ouvertes au moment de ramasser ou de livrer le courrier, et s'ouvrir avec facilité et bien se fermer.
- La boîte aux lettres doit être en position verticale et attachée solidement à un poteau fixe ou à un bras sur un levier et ne doit pas pouvoir basculer.

Disposition :

- Toutes les boîtes aux lettres rurales doivent respecter les critères de sécurité de Postes Canada pour que la Société puisse assurer la sécurité des employés, des clients et des automobilistes.
- Une boîte aux lettres rurale doit se trouver le long du côté droit de la route dans la direction suivie par l'agent de livraison.
- Les boîtes aux lettres doivent être placées à un endroit où l'agent de livraison peut livrer le courrier de façon sécuritaire de la fenêtre du passager, sans sortir du véhicule.
- Il incombe au propriétaire de la boîte aux lettres de s'assurer que l'emplacement de la boîte aux lettres rurale est exempt d'obstacles souterrains tels que des lignes de transport électrique, des conduites de gaz, des câbles, des conduites d'eau, etc. Veuillez communiquer avec votre service de vérification de colonnes de services avant de creuser.
- Les véhicules de livraison doivent avoir suffisamment d'espace pour atteindre la boîte aux lettres et reprendre ensuite la route.
- Les boîtes aux lettres rurales ne doivent jamais être placées dans les voies ou les allées privées.

Identification :

- L'adresse municipale de chaque résident ou propriétaire doit être indiquée sur le côté droit de la boîte aux lettres rurale pour quiconque la regarde de face.
- Dans les secteurs sans adressage municipal, le nom complet d'un résident doit être clairement indiqué.
- Le nom d'un résident ou les données d'adressage doivent être placés sur le côté de la boîte pour qu'ils soient clairement visibles pour l'agent de livraison lorsqu'il ou elle s'approche de la boîte aux lettres.
- Les bureaux de poste locaux doivent être avisés des noms ou des entreprises qui reçoivent du courrier dans une boîte aux lettres rurale.

Déneigement :

- La zone devant une boîte aux lettres rurale doit être déneigée et déglacée pour éviter que la livraison de lettres et de colis ne soit interrompue.
- Les agents de livraison ont besoin d'au moins une distance équivalente à la longueur d'un véhicule des deux côtés de la boîte aux lettres rurale afin de se garer de façon sécuritaire, de livrer le courrier, puis de reprendre la route.

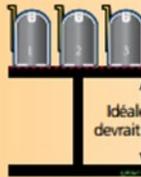
Regroupement :

- Avant de regrouper des boîtes aux lettres à l'avant ou à côté de la propriété d'une autre personne, le propriétaire doit donner son approbation.
- Les bureaux de poste locaux doivent approuver le regroupement de boîtes aux lettres rurales.
- Les boîtes aux lettres regroupées doivent toutes être à la même hauteur et respecter l'ordre numérique.

Correct ✓

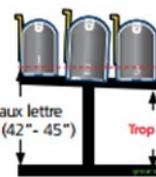


Les boîtes aux lettres doivent être alignées et réparties également le long du support.



Idéalement le bas de la boîte aux lettres devrait être à 107 cm - 114 cm (42" - 45") au-dessus du sol.

Incorrect ✗



Dispositif de signalisation :

- Un dispositif de signalisation est utilisé par les agents de livraison de Postes Canada pour indiquer que le courrier a été déposé dans la boîte aux lettres ou par les clients pour indiquer qu'il y a du courrier de départ à ramasser (le courrier de départ doit être suffisamment affranchi).
- Le dispositif de signalisation doit être facilement visible de loin et ne devrait pas cacher le nom ni l'adresse figurant sur la boîte aux lettres rurale.
- Le dispositif de signalisation doit être fixé sur le côté droit de la boîte aux lettres rurale, pour quiconque la regarde de face.

Entretien :

- Les propriétaires de boîtes aux lettres rurales sont responsables de tous les frais associés au placement, à la réinstallation et à l'entretien de leur boîte aux lettres et du terrain avoisinant.
- Chaque propriétaire est également responsable de remplacer ou de réinstaller sa boîte aux lettres endommagée ou qui est tombée.
- Veuillez vous assurer que, pendant les heures de livraison, l'accès aux boîtes aux lettres est exempt d'obstacles tels que des poubelles, des réceptacles de journaux, des véhicules stationnés, etc.
- La zone à l'avant de la boîte aux lettres doit être ferme et nivelée pour permettre un accès facile et sécuritaire aux véhicules de livraison de Postes Canada.
- Les agents de livraison ne sont pas obligés de descendre de leur véhicule pour effectuer la livraison à une boîte aux lettres rurale et leur incapacité à accéder à une boîte aux lettres rurale peut occasionner la non-livraison.
- Les boîtes aux lettres en métal ont tendance à rouiller et devraient être vérifiées régulièrement pour veiller à ce qu'elles ne constituent pas un risque pour les employés de Postes Canada.

Pour de plus amples renseignements communiquez avec votre bureau de poste local ou appelez le service à la clientèle de Postes Canada au 1 800 267-1177.

Chronique SÉCURITÉ CIVILE



**LA SÉCURITÉ CIVILE :
POUR TOUS ET EN TOUT TEMPS!**



Le plan d'urgence familial

Normalement, chaque entité, qu'il s'agisse du gouvernement du Québec, des municipalités, en passant par les entreprises, écoles ou résidences pour aînés, doit posséder un plan en cas de mesure d'urgence. En tant que citoyen, vous ne faites pas exception. Il est important d'être préparé à toute éventualité !

Ainsi, nous vous invitons à prendre une trentaine de minutes de votre temps afin d'établir les bases de votre plan d'urgence familial. Votre plan devrait, par exemple, pouvoir répondre aux questions suivantes :

- Quel est le plan d'évacuation de votre domicile ? Avez-vous un point de rassemblement pour la famille ? Connaissez-vous les différentes routes que vous pouvez prendre pour évacuer votre quartier ?
- Si votre famille est séparée lors d'un événement, quel est votre point de rassemblement en dehors de votre terrain (ex. : centre communautaire, école, bibliothèque, etc.) ? Quel est votre plan B si ce lieu est inaccessible ?
- Qui contacterez-vous en cas d'urgence afin d'aller chercher vos enfants ou d'aller s'assurer que vos parents vont bien si vous êtes dans l'incapacité de le faire ?
- Quelle est la politique d'urgence de la garderie ou de l'école où vont vos enfants ? De la résidence pour aînés de vos parents ?
- Si vous deviez évacuer votre résidence, qui pourrait vous héberger pendant quelques jours ? Idéalement, ayez une option à proximité et une autre plus éloignée !
- Des membres de votre famille ont-ils des besoins ou des défis particuliers (mobilité réduite, non-voyant, maladie nécessitant des soins spécifiques, etc.) ? Comment répon-

- Avez-vous un proche qui habite dans une autre région qui pourrait vous aider à communiquer avec les membres de votre famille si les réseaux de télécommunication locaux sont surchargés ?
- Quels seront vos moyens afin d'obtenir les informations importantes en cas de situation d'urgence (radio, site Web de votre municipalité, etc.) ?
- Que ferez-vous avec vos animaux de compagnie en cas d'évacuation ?
- Avez-vous prévu des copies de sécurité électronique et version papier de vos documents importants ? De vos souvenirs tels que les photos ? Où se trouvent ces copies ?
- Où pouvez-vous couper l'électricité, l'eau, ou encore le gaz dans votre résidence ? Savez-vous comment procéder ? Et les autres membres de votre famille ?
- Avez-vous une trousse 72 h ? Où se trouve-t-elle ? (chronique à venir dans une prochaine édition de l'Echodilon).

Consignez bien ces informations par écrit et assurez-vous que chaque membre de votre famille connaît le contenu de votre plan. Glissez-en une copie dans votre trousse 72 h !

D'ailleurs, n'hésitez pas à impliquer vos enfants dans l'élaboration de votre plan. Il est d'ailleurs possible d'amener le thème d'une manière ludique, tout en leur permettant de se familiariser avec le sujet et de se préparer à bien réagir en cas de situation d'urgence.

De plus, dès qu'ils en sont capables, ils devraient impérativement apprendre à s'identifier, donner leur adresse, votre nom et votre numéro de téléphone et composer le 911 au besoin.

Notez enfin que des outils existent pour vous accompagner ! Suivez le lien ci-dessous afin de :

1. Visionner une courte vidéo vous expliquant le contenu d'un plan de mesures d'urgence familial.
2. Télécharger et/ou imprimer un document dans lequel vous pouvez compléter directement votre plan d'urgence familial ;
3. Ou, remplir votre plan directement en ligne.

Lien : www.preparez-vous.gc.ca/cnt/plns/index-fr.aspx

Suivi travaux 2019

Pavage 10^e rang Ouest

Dans le cadre du programme d'aide financière TECQ, des travaux de pavage ont débuté en octobre dans le 10^e rang Ouest. Il reste une deuxième couche à paver sur une section et celle-ci sera faite en 2020. Le contrat a été donné à Pavage Sartigan.



Les travaux de trottoirs

Avec l'aide financière du programme PRIMADA, la Municipalité a donné un contrat de réfection d'une section des trottoirs de la rue Bélair et de la rue Langevin à l'entreprise Excavation Drouin Doris.

NESPRESSO et la récupération

Comment recycler mes capsules? Pour donner une seconde vie aux capsules Nespresso, il vous suffit de mettre les capsules usagées dans le sac de recyclage fourni sans frais supplémentaires lorsque vous achetez des capsules de café, puis de le mettre dans votre bac de recyclage.

RECYCLER LES CAPSULES NESPRESSO, C'EST FACILE

COMMENT CELA FONCTIONNE?

- 1 Déposez vos capsules utilisées dans le sac de recyclage et assurez-vous de bien le sceller.
- 2 Déposez le sac dans votre bac de recyclage.

Ensuite, le sac est acheminé dans un centre de recyclage où le marc de café est séparé de l'aluminium. Ce dernier est composté et l'aluminium est recyclé.



Calendrier des collectes 2020

AU COEUR d'un monde de possibilités DEPUIS 1855



Janvier						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Février						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

Mars						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Avril						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Mai						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Juin						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Juillet						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Août						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Septembre						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Octobre						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Novembre						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Décembre						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Collecte du recyclage
 Collecte des ordures ménagères
 ★ Ordures monstres

LE TABLEAU DES HONNEURS!



Lors de la Soirée des sommets 2019, une entreprise de notre municipalité a été honorée.

Sommet Actif humain – Édition 2019 Interbois

Au cours des trois dernières années, l'entreprise de Saint-Odilon a mis les bouchées doubles au chapitre des ressources humaines. Débutant par la réalisation d'un diagnostic RH auprès d'une firme spécialisée afin d'évaluer leur pouvoir d'attraction, de mobilisation et de fidélisation ils ont utilisé les résultats obtenus pour personnaliser leurs stratégies. Ce projet fut l'élément déclencheur pour la mise en place d'un nouveau département RH.



Avec une équipe de direction énergique, créative et des joueurs clés d'exécution, l'entreprise vise la crois-

sance d'une communauté engagée pour assurer la visibilité de sa marque employeur.

Bien au-delà des produits, le "life style" s'inscrit dans la raison d'être d'Interbois et oriente ses actions. Faire plaisir, faire sourire. C'est dans cet état d'esprit que se dressent les actions de mobilisation dont le calendrier d'activités où chaque mois de l'année est marqué par une activité sociale. Après avoir travaillé fort en équipe, il faut s'amuser en équipe!

Chez Interbois, on croit sincèrement que le succès d'une entreprise est étroitement lié à l'implication de chacun de ses membres. Le travail d'équipe est une valeur forte de sens et bien au-delà des rôles et responsabilités, les projets diversifiés de l'entreprise se concrétisent par la passion de ses membres et la diversité de leurs talents.

C'est en raison des multiples efforts créatifs et investissements faits à l'égard de son personnel qu'Interbois Inc. de Saint-Odilon-de-Cranbourne remporte cette année le Sommet Actif humain.

Emmy Fecteau décroche une bourse de 10 mille dollars !

Passion FM, 29 novembre 2019, par Normand Poulin

Originaire de St-Odilon, la joueuse de hockey Emmy Fecteau a décroché une importante bourse de 10 mille dollars, lors de la deuxième édition de la Soirée officielle des bourses collégiales et universitaires organisée par la Fondation de l'athlète d'excellence, en partenariat avec le Réseau du sport étudiant du Québec.



Au total, pas moins de 434 000\$ en bourses individuelles ont été attribuées aux meilleurs étudiants-athlètes collégiaux et universitaires du Québec. Les lauréats se sont démarqués au niveau académique, sportif ou en termes d'implication sociale durant la saison 2018-2019.

La jeune femme de 20 ans est l'une des 32 détentrices d'une bourse de 10 mille dollars dans la catégorie universitaire pour une période de cinq ans.

Emmy Fecteau en est à sa première saison au sein de l'équipe des Stingers de l'Université Concordia au hockey universitaire féminin. Elle est actuellement la 3e meilleure pointeuse de son équipe avec 4 buts et autant d'aides en 9 matchs.

Au niveau académique, Emmy est inscrite au baccalauréat en enseignement de l'anglais langue seconde.

Ferme Garonne, Émission la semaine verte

La ferme Garonne a participé à l'émission *La semaine verte* diffusée sur les ondes de *Ici Radio-Canada* le 1^{er} octobre dernier.



« Des vaches couchées bien confortablement dans leur fumier recyclé ! Une façon économique et écologique de fournir aux vaches laitières un environnement sain par un procédé de recyclage du fumier. »

Un 15^e roman pour Dominic Bellavance

La voix du Sud, 9 octobre 2019, par Serge Lamontagne

LITTÉRATURE. D'ici quelques jours, l'auteur Dominic Bellavance de Saint-Odilon présentera son 15^e roman en carrière. Intitulé *L'ultime réveil*, cet ouvrage est le deuxième et dernier tome d'une série de deux livres sous le thème *Le silence des sept nuits*.

L'auteur souligne que ce thriller de «fantasy» et d'horreur pour adultes est la conclusion du tome 1, *Les derniers jours*, publié l'an passé. Celui-ci présente l'histoire d'un jeune homme de 17 ans qui doit enquêter dans une petite ville d'inspiration médiévale sur une maladie mortelle qui se déclare. Il découvrira qu'il s'agit plutôt d'une malédiction et cherchera alors à démasquer le responsable de cette attaque qui fera plusieurs victimes.

«Cette histoire se passe dans le même environnement que ma première série, *Alégracia*, publiée en 2005. C'est un peu à la croisée des chemins entre *Games of Thrones* et *The Walking Dead*, pour donner un aperçu», précise l'auteur de 37 ans.

Comme le tome 1, le nouveau livre de M. Bellavance sera publié aux Éditions ADA, avec lesquelles il fait affaire. En parallèle avec la publication de cette nouvelle série de deux volumes, Dominic Bellavance travaille actuellement sur la réédition des tomes de la trilogie *Alégracia*, publiée en 2005 puis rééditée pour une première fois en 2015.

«La trilogie sera publiée en livres séparés avec de nouvelles pages couvertures et une mise en page différente. J'ai retravaillé tous les textes en 2015, mais l'intégrale que nous avons produite ne s'était jamais retrouvée en librairie», indique l'auteur qui ajoute que la série *Alégracia* s'adresse aux ados et jeunes adultes.

Un roman sur Saint-Odilon

En plus de consacrer une part importante de son temps à la rédaction de ses volumes, Dominic Bellavance est aussi rédacteur technique à la pige. Celui qui réside à Québec souligne qu'en plus de travailler sur la réédition de sa trilogie de 2005, il écrit actuellement un 16^e livre, un roman d'horreur, dont l'histoire se passera dans son village natal de Saint-Odilon. Il n'est toutefois pas en mesure de dire quand celui-ci sera officiellement publié.



Porte ouverte Ferme A. St-Hilaire

Une porte ouverte s'est tenue à la Ferme A. St-Hilaire le 30 novembre dernier. Plusieurs exposants étaient sur place et plus de 2000 personnes ont visité la ferme. Félicitations à toute la famille !



Horaire des Fêtes

Veillez noter que le bureau municipal
sera fermé du 21 décembre
au 5 janvier inclusivement.

Joyeuses fêtes!

La société historique de St-Odilon



LE TEMPS DES FÊTES AUTREFOIS

SAVIEZ-VOUS QU'AUTREFOIS, on ne courait pas acheter multitude de plats préparés ou morceaux de porc, de bœuf ou de volaille savamment coupés afin de cuisiner mets différents. Non, on faisait boucherie. Début décembre, on attendait la venue du temps froid pour abattre le bœuf et le cochon que l'on avait pris soin d'engraisser depuis des mois. On avait la grande générosité de s'entraider entre voisins. Un jour, on allait faire boucherie chez l'un et le lendemain ou le surlendemain chez l'autre. On abattait l'animal, le débarrassait de sa peau, le coupait en quartiers puis en morceaux. En ce qui concerne le porc, on recueillait rapidement le sang avec lequel la maman s'empressait de faire un délicieux boudin. Comme congélateur, on utilisait les sacs d'avoine, les bidons ou autres contenants qu'on enfouissait sous la neige pour y déposer tous ces précieux morceaux de viande qui devaient se conserver jusqu'au printemps. On en salait également une petite partie dans de belles jarres pleine de saumure. Ces morceaux de lard salé servaient à faire des grillades, de la soupe aux pois et des "beans". Puis venait le temps pour les mamans et les grandes filles de cuisiner, ragoûts, pâtés, bouillies, gâteaux, galettes, tartes, sucre à la crème



À noter que les congélateurs firent leur apparition vers les années 30, mais leur utilisation que dans les années 60. Source : Internet



SAVIEZ-VOUS QU'AUTREFOIS, les rares jouets offerts aux enfants étaient achetés par l'intermédiaire des catalogues *Sears, Simpson, Eaton, ou Dupuis et frères* ou dans les trois magasins existants à St-Odilon. Selon les dires, on entassait la marchandise dite ordinaire afin de libérer un petit espace aux quelques jouets à vendre : traîneaux, traînes sauvages, petites pelles de fer, camion de bois ou de fer, poupées, casse-tête en bois, toupie Il en fallait peu aux enfants de ce temps pour qu'une boîte de carton, un morceau de bois, un reste de tissus deviennent par la magie de leur imagination, un camion, un animal, un fusil, une voiture, un château, une poupée..... Les parents et les grands-parents en fabriquaient également : traîneaux, cheval de bois berçants, pelle, chaise, animaux sur roulettes ... Les enfants appréciaient grandement l'orange, la pomme et les quelques bonbons placés dans leur bas de Noël. Si par comble de bonheur, on recevait une orangeade, une liqueur aux fraises ou un "Cream Soda", elle était dégustée des yeux très longtemps avant de l'être par leurs papilles gustatives.



SAVIEZ-VOUS QU'AUTREFOIS, ces fameux cadeaux si peu nombreux, un par enfant, étaient offerts seulement après la messe de Minuit. Cette fameuse messe de Minuit était célébrée à minuit juste. Les enfants devaient faire un petit dodo en après-midi afin de ne pas être trop fatigués, trop "tannants" et être très en forme pour recevoir leurs "étrennes". Il faut dire qu'il n'y avait pas seulement les enfants qui pouvaient être "tannants" à cette messe. Il y avait aussi certains messieurs qui commençaient à fêter fort bien avant le temps. Ça donnait parfois à de petits faits cocasses pendant cette cérémonie tant attendue. À la messe de Minuit, l'église était pleine à craquée. On ajoutait même deux rangées de chaises dans l'allée centrale. La chorale y mettait tout son cœur en s'exerçant à plusieurs reprises afin de donner le plus beau spectacle. Cette messe était très très longue puisqu'elle comprenait en réalité 3

messes. La messe de Minuit, la première, où la communion s'étirait sur des dizaines et des dizaines de minutes vue la grande assistance, la 2^e, nommée la Messe de l'Aurore et la dernière qui était vraiment plus courte, une messe basse, appelée la Messe du Jour. Plusieurs paroissiens et leur famille quittaient bien avant la dernière.

Enfin le retour à la maison ! Enfin nos cadeaux sous le sapin !

SAVIEZ-VOUS QU'AUTREFOIS, justement, le sapin ne sortait pas d'une boîte que l'on remise année après année ! Il fallait aller le choisir avec grand soin, le couper dans la forêt et le ramener à la maison. Les décorations étaient très simples. Des guirlandes achetées ou faites à la main où on y suspendait de petites clochettes faites en carton et recouvertes de papier argent provenant de paquets de cigarettes. De plus grosses fabriquées de la même façon et suspendues par un anneau de carton également recouvert de ce fameux papier argent trônaient au bout de chaque guirlande. Parfois, on pouvait y retrouver quelques jolies boules en verre très fragiles aux couleurs chatoyantes. Avec plaisir, on les voyaient augmenter de quelques-unes par année. Si on avait été bien sage, le père Noël ou « Le petit Jésus » nous apportait notre unique cadeau et encore, fallait-il ne pas l'avoir fait trop pleuré.



SAVIEZ-VOUS QU'AUTREFOIS, on n'allait pas à la messe de minuit en voiture, mais bien en carriole. On attachait les chevaux, donnait un peu de foin et de l'eau sous un genre de hangar où se trouve aujourd'hui la quincaillerie. Après les années 50, la modernisation voulut qu'on "ouvre" les chemins. C'est alors que 2 jeunes hommes de St-Odilon, Anicet et Hugues Acy Cloutier achetèrent un vieux camion de l'armée pour permettre aux cranborniens de rouler en auto, en hiver. Une vraie révolution ! C'est alors que les chemins ont commencé à être entretenus, c'est-à-dire déblayés afin qu'on puisse se rendre à la messe de minuit en auto. Cependant, l'inquiétude des tempêtes s'installant lors de maladie ou d'incapacité à se rendre à la célébration du dimanche, obligatoire sous peine de péché mortel, on vit apparaître un dernier recours : le "Snow". En plus de nous amener à "la messe", il pouvait nous conduire à l'hôpital, aller chercher le médecin. Cet engin miraculeux allait également quérir le courrier à tous les jours à St-Joseph. On en dénombrait 3 à St-Odilon. Les heureux propriétaires étaient Mrs Noël Gagné, Raoul Lessard et Philippe Maheux. C'est ainsi que se passait le temps des fêtes à St-Odilon



Note: Ce texte reflète les souvenirs et les dires d'une dizaine de personnes de St-Odilon entre 70 et 92 ans.

La société historique de St-Odilon de Cranbourne



NOTE : La société historique de St-Odilon aimerait publier, lors des prochaines parutions de l'Échodillon, des articles sur la fabrication des coffres de cèdre et sur les forgerons. De nous faire part de vos souvenirs serait une grande richesse pour notre paroisse. Avec fébrilité, nous les attendons!

Membres du comité : Mrs. André Labbé, Raymond Laliberté, Jean-Guy Vachon, Léonard Wickens et Mme Lucille Carbonneau

Horaire du temps des Fêtes

**22 décembre 2019 -
28 décembre 2019**

**PRENDRE NOTE QUE L'HORAIRE EST SUJET À CHANGEMENT
SANS PRÉAVIS, VEUILLEZ VÉRIFIER SUR LA PAGE FACEBOOK
DE L'OTJ AVANT DE VOUS DÉPLACER. MERCI!**

	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	22	23	24	25	26	27	28
	glace 13h30 à 15h00		glace de 16h30 à 18h		otj grande salle	hockey du vendredi	glace Bernard Dionne
09							
10	PATINER COMME UN GRAND EN FAMILLE		LE STADE SERA FERMÉ POUR LA FÊTE DE NOËL... JOYEUSE VÊTES À VOUS TOUS!!!	LE STADE SERA FERMÉ POUR LA FÊTE DE NOËL... JOYEUSE FÊTES À VOUS TOUS!!!			
11	PATINAGE LIBRE						
12	HOCKEY LIBRE	PATINAGE LIBRE				PATINAGE LIBRE	
13					PATINAGE LIBRE		PATINAGE LIBRE
14	LOCATION ÉTIENNE LALIBERTÉ 13H30 À 15H00	HOCKEY LIBRE				HOCKEY LIBRE	
15	PATINAGE LIBRE	PATINAGE LIBRE			HOCKEY LIBRE		HOCKEY LIBRE
16	HOCKEY LIBRE	HOCKEY LIBRE	Jocelyn Maheux Grande Salle de l'OTJ LOCATION DE GLACE PATRICE MATHIEU 16H30 À 18H00	LOCATION DE GLACE PAQUELINE MATHIEU 16H00 À 17H00	LOCATION DE GLACE ALEXANDRE CLOUTIER		LOCATION DE GLACE BERNARD DIONNE
17					PATINAGE LIBRE	HOCKEY LIBRE	
18		HOCKEY PLAISIR 5-8			HOCKEY LIBRE ADULTE		
19		HOCKEY PLAISIR 9-12					
20						LIGUE DE HOCKEY DU VENDREDI SOIR 19H30 À 22H30	
21							
22							

Stade Cranbourne Stadium

**29 décembre 2019 -
4 janvier 2020**

PRENDRE NOTE QUE L'HORAIRE EST SUJET À CHANGEMENT SANS PRÉAVIS, VEUILLEZ VÉRIFIER SUR LA PAGE FACEBOOK DE L'OTJ AVANT DE VOUS DÉPLACER. MERCI!

	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	29	30	31	1	2	3	4
09							
10				LE STADE SERA FERMÉ POUR LA FÊTE DU JOUR DE L'AN... PAIX SANTÉ ET BONHEUR BONNE ANNÉE 2020 A VOUS TOUS	LE STADE SERA FERMÉ POUR LA FÊTE DU JOUR DE L'AN... PAIX SANT. ET BONHEUR... BONNE ANNÉE 2020 A VOUS TOUS		
11							
12	PATINAGE LIBRE HOCKEY LIBRE	PATINAGE LIBRE					
13	LOCATION ÉTIENNE LALIBERTÉ 13H30 À 15H00	HOCKEY LIBRE	PATINAGE LIBRE			PATINAGE LIBRE	PATINAGE LIBRE
14							HOCKEY LIBRE
15	glace 15h20 à 17h Denis Fecteau	GLACE ENRICO BOLDOC 15H30 À 17H	HOCKEY LIBRE			HOCKEY LIBRE	
16							LOCATION JENNY CHABOT 16H30 À 18H00
17						PATINAGE LIBRE	
18		HOCKEY PLAISIR 5-8 ANS	FERMÉ EN SOIRÉE!!! JOYEUSE FÊTES			HOCKEY LIBRE	
19		HOCKEY PLAISIR 9-12 ANS					
20						HOCKEY DU VENDREDI 19H30 À 22H30	
21							
22							

Tournoi de Hockey 7 packs

24–25 janvier 2020

COUT: 245 \$ \ équipe

LIEU : CRANBOURNE STADIUM ST-ODILON

CLASSE A: COMPÉTITIF

CLASSE B: OLYMPIQUE

CLASSE C: RÉCRÉATIF

14^e édition

Bourses aux gagnants et aux finalistes

60 % des inscriptions sera remis en bourse



Pour information et inscription

Véronique Rodrigue, Coordonnatrice aux
loisirs. 418-464-4040, otj@saint-odilon.qc.ca

Stade Cranbourne Stadium

109, rue du Centenaire, Saint-Odilon



Saint-Odilon, Coopérative de solidarité

Camp de jour 2020



Camp de jour 2020 - Offre d'emploi

Moniteur (monitrice) camp de jour

L'OTJ recherche des candidat(e)s dynamiques et responsables qui souhaitent interagir auprès des jeunes. Ils auront la responsabilité d'encadrer, de superviser, d'animer et d'organiser des activités inoubliables. Notre camp accueille des jeunes de 5 à 11 ans.

Tâches

- Assurer l'encadrement et l'accompagnement des jeunes
- Organiser des activités ludiques et sportives
- Participer activement à la vie du camp
- Créer un environnement sécuritaire et stimulant pour les jeunes

Qualités et exigences

- Faire preuve de leadership, de dynamisme et d'autonomie
- Faire preuve de professionnalisme, de rigueur, de confidentialité et de respect
- Avoir une bonne capacité de communication et de travailler en équipe
- Avoir un minimum de 16 ans pour être moniteur responsable et 14 ans pour les autres moniteurs

Conditions :

- Durée de l'emploi : 6 semaines
- Dates : du 25 juin au 21 août (semaine construction fermée)
- Semaine de travail : 40 heures semaine
- Salaire : à discuter selon l'expérience

Tu as de la facilité à communiquer et tu as envie de relever des défis ? Tu fais preuve d'organisation et d'un bon jugement ? Tu as le goût de marquer la vie des autres et d'ajouter de l'action à la tienne? Alors fait parvenir ton curriculum vitae **d'ici le 17 janvier 2020** à l'attention de Mme Véronique Rodrigue à l'adresse suivante : otj@saint-odilon.qc.ca

Groupe de théâtre 2019

Encore une fois cette année, Alex Bilodeau nous a présenté sa pièce *l'Homme parfait* les 1, 2, 8, 9 et 16 novembre derniers.

L'homme parfait... Voilà un titre qui apporte son lot de réactions. Les hommes s'approprient le rôle principal et les femmes s'empressent à dire que ça n'existe pas... Il faut au moins donner une chance à ceux qui essaient de l'être... Mais pourquoi l'homme parfait?

C'est une idée farfelue qui est passée par la tête de son auteur, Alex Bilodeau, et qui est devenue sa toute nouvelle comédie. Est-ce que l'homme parfait existe vraiment?

(extrait de En Beauce.com)

Félicitations à toute l'équipe ce fut un très grand succès !

Merci à tous !



Ligue du Vendredi soir

Stade Cranbourne Stadium

Venez encourager les équipes

dès 19h30!

Équipement Woody, Garage André Lessard

Finition Le Marlo et Golden Knights

Brunch bénéfique du temps des fêtes

Le 1^{er} décembre dernier, plus de 260 personnes sont venues déjeuner au brunch annuel du temps des fêtes réalisé par le Cercle des Fermières et la Maison des jeunes.

Les enfants ont eu la visite du père Noël et ont reçu un petit cadeau. Ils ont aussi pu participer aux activités préparées par les ados. Plusieurs beaux prix de participation ont été tirés et ont fait des heureux. Les gens pouvaient également visiter le merveilleux marché de Noël.

Nous tenons à remercier sincèrement nos précieux commanditaires et bénévoles qui permettent de faire un succès de cet événement.

Votre collaboration est grandement appréciée !!

Cette année, nous avons eu de petites déceptions concernant le repas. Nous n'avons malheureusement pas reçu ce que nous avions commandé. Nous en sommes désolés et soyez assurés que nous ferons le nécessaire pour corriger la situation l'an prochain. Malgré tout, c'était une belle façon de débiter la période des fêtes en famille.

Merci à tous ceux qui ont participé. Nous espérons vous revoir l'an prochain !

Nous vous souhaitons un très joyeux temps des fêtes !!!



Office Municipal d'habitation de St-Odilon.

Logements libres

Logements disponibles à l'OMH Saint-Odilon (pour personnes âgées ou seules)

Logements 3½, 1 au 1^{er} étage avec vue sur l'école, 2 au 2^e étage vue à l'arrière et sur l'école. Casier de rangement pour chaque locataire au sous-sol, stationnement avec poteau électrique. Buanderie sur chaque étage. Exerciseurs au 2^e étage. Si vous êtes intéressé (e) communiquez avec Sylvie au (418) 464-4279 ou la Municipalité (4187) 464-4801.

■ Votre Conseil Municipal

■ Maire:

■ Madame Denise Roy

■ Conseillers:

■ Mesdames Lynda Poulin

■ Peggy Poulin-Nolet

■ Messieurs Alain St-Hilaire

■ Mario Boily

■ Rénaud Rodrigue

■ Éric Morency

Les Séances régulières du Conseil Calendrier 2020

13 janvier-10 février-9 mars-6 avril-4 mai-

8 juin-6 juillet-10 août-14 septembre-

5 octobre-9 novembre-7 décembre.

C'est à vous de prendre la parole

À chaque séance publique du conseil, une période de questions ou d'opinions est réservée aux citoyens qui veulent prendre la parole. Tous les sujets concernant la vie de la municipalité sont permis sous réserve de l'acceptation par le maire.

Le Bureau Municipal est situé au
111, rue de l'hôtel de ville à
St-Odilon-de-Cranbourne, G0S 3A0

Tél: 418-464-4801

Télécopieur: 418-464-4800

Courriel: info@saint-odilon.qc.ca

Directrice générale-secrétaire-trésorière:

Mme Dominique Giguère

Directrice générale adjointe:

Mme Mélissa Chrétien

Coordonnateur au travaux publics:

Coordonnatrice des loisirs:

Mme Véronique Rodrigue

Heures d'ouvertures: du lundi au jeudi de 8:00h à 12h et de 13h à 16:30h
et le vendredi de 8:00h à 12h

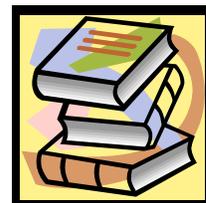
Bibliothèque Municipale

111, rue de l'hôtel de ville

Heures d'ouvertures:

JEUDI: 14h à 16h et 18:30h à 20:30h

VENDREDI: 18:30h à 20:30h



Politique concernant l'édition du bulletin municipal

La municipalité de Saint-Odilon offre l'opportunité aux organismes sportifs et communautaires d'informer la collectivité de Saint-Odilon concernant leurs activités, rencontres et réunions.

Le comité mis en place se réserve le droit de refuser les textes inadéquats ou irrespectueux et non conformes.

S.v.p. veuillez respecter la date de tombée de chaque édition qui est indiquée sur la page couverture.

Tous les textes peuvent être acheminés à la Municipalité ou par courrier électronique à l'adresse suivante:

melissa.chretien@saint-odilon.qc.ca